

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 73 (1993)  
**Heft:** 4

**Artikel:** La Suisse se promet beaucoup de l'Uruguay Round  
**Autor:** Zogmal, Alain  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886498>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Suisse se promet beaucoup de l'Uruguay Round

Alain Zogmal, Secrétaire romand de la Société pour le Développement de l'Économie Suisse, Genève

Après plus de sept ans de négociations, le cycle de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) a respecté la date butoir du 15 décembre 1993. Finalement, la conclusion de l'accord aura dépendu d'un autre accord. C'est le oui du pouvoir législatif américain à l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui aura permis de relancer les négociations de l'Uruguay Round, qui menaçaient de s'enliser.

Bonne cliente des États européens et de la France, avec une industrie essentiellement tournée vers l'exportation, la Suisse ne peut se permettre de se voir fermer les portes des marchés mondiaux.

Conclus en 1947, le GATT — en quelque 38 articles et 200 accords annexes complémentaires — constitue sans doute toujours la meilleure réponse aux velléités protectionnistes des États.

Après le refus du peuple suisse, le 6 décembre 1992, de participer à une autre entente régionale — celle de l'Espace économique européen (EEE) — un non à l'Uruguay Round isolerait dangereusement le pays des grands courants d'échanges mondiaux de biens et de services.

Vu la menace du référendum, la démocratie directe suisse affronte donc un nouveau défi : se convaincre de l'utilité du GATT pour aller de l'avant.

### POURQUOI L'URUGUAY ROUND ?

Le GATT veut libéraliser le commerce mondial. Il peut se targuer de succès considérables dans la réduction des barrières douanières et l'élimination des obstacles aux échanges. Au fil des années, le nombre des parties contractantes a augmenté pour atteindre 111 à mi-mai 1993. Aujourd'hui cependant, la nécessité d'agir s'impose : le GATT a été créé en 1947, en réaction directe aux erreurs de politique commerciale commises après la guerre. Beaucoup de choses se sont modifiées depuis lors. L'Uruguay Round vise d'une part à éliminer les faiblesses du régime actuel du GATT ; d'autre part, l'accord doit être modernisé et adapté aux nouvelles conditions-cadre de l'économie mondiale, ce qui implique l'incorporation de nouveaux domaines dans son champ d'application.

### LE GATT FACE AUX MUTATIONS

Depuis la création du GATT, le commerce international s'est fondamentalement modifié sous de nombreux aspects :

- Politique : vu la stature politique de la Communauté européenne, les États-Unis ne peuvent plus guère

prétendre diriger seuls la barque du GATT. Les pays en voie de développement peuvent espérer y jouer un rôle plus important grâce à des coalitions (textiles et agriculture). Le « traditionnel » fossé nord-sud a perdu de l'importance, tandis que les conflits transatlantiques tendent à s'accroître. Quant à l'antagonisme Est-Ouest, il n'est plus la caractéristique majeure du paysage politique et économique comme tel était le cas il y a quelques années.

- Économique : il est indéniable que les entreprises multinationales montrent une tendance de plus en plus nette à adopter des stratégies globales. L'importance croissante des services dans le commerce mondial constitue un autre indice des mutations structurelles mondiales.
- Juridique : l'Uruguay Round concerne l'extension du régime actuel du GATT à de nouveaux domaines (investissements, services, propriété intellectuelle) et la réforme de dispositions dépassées (agriculture, textiles, clauses de sauvegarde). La tendance à la constitution de blocs économiques régionaux (CE, ALENA) soulève aussi la question de la procédure interne du GATT, ainsi que celle de sa forme institutionnelle. Il est donc naturel de renforcer les structures du GATT par la création d'une Organisation multilatérale du commerce (OMC/MTO).

### LES OBJECTIFS DE L'URUGUAY ROUND ?

La huitième série de négociations du GATT sur le commerce mondial, l'Uruguay Round, a été lancée en 1986, à Punta del Este, en Uruguay. Quinze dossiers y sont traités au sein de sept corbeilles de négociations (accès au marché, règles, agriculture, textiles, propriété intellectuelle, services, questions institutionnelles). Les objectifs de l'Uruguay Round sont beaucoup plus ambitieux que ceux des cycles de négociations précédents.

Sur le fond, il s'agit de faciliter l'accès au marché, d'améliorer – ou de compléter – les règles du jeu existantes au GATT ainsi que son mode de fonctionnement.

Dans le détail, ils s'agit de :

- libéraliser l'accès au marché par de nouvelles réductions douanières et l'élimination d'obstacles commerciaux non tarifaires ;
- renforcer les règles du commerce mondial existantes pour éliminer les pratiques commerciales déloyales (sous-enchère ou dumping, subventions) et les procédés discriminatoires (marchés publics, prescriptions techniques) ;
- réintégrer le commerce textile et agricole dans le GATT ;
- tenir compte de nouvelles formes de politique commerciale et de nouveaux domaines (services, investissements, propriété intellectuelle) ;
- mieux insérer les pays en développement et les pays en voie d'industrialisation dans le régime du GATT.

### QUELQUES DOSSIERS VITAUX POUR LA SUISSE

#### Accès au marché par les réductions tarifaires

L'ouverture des marchés par les réductions tarifaires est considérée comme le domaine classique d'activités du GATT. Le principal objectif de la négociation réside dans de nouvelles réductions tarifaires ou suppressions de droits de douane, dans la réduction des droits maximaux et l'extension des droits fixés. L'Uruguay Round vise une réduction globale des droits de douane sur les produits industriels d'un tiers en moyenne (33 %).

#### Initiatives sectorielles

Des négociations sectorielles de réductions tarifaires ont eu lieu entre les principaux partenaires aux négociations (États-Unis, Canada, Japon, CE, AELE et quelques autres pays en



voie d'industrialisation). Elles ont pour but de dépasser encore la réduction globale de 33 %.

On s'achemine vers des droits nuls dans certains domaines, vers des réductions tarifaires substantielles dans d'autres :

- produits pharmaceutiques ;
- produits chimiques : harmonisation douanière à des taux maximums ;
- machines de construction, appareils médicaux ;
- produits électroniques ;
- bois, papier, métaux ;
- textiles, vêtements (ces domaines seront intégrés au GATT dans les dix ans ; quant au protectionnisme de pays industrialisés producteurs (UE, États-Unis) envers d'autres pays producteurs (Asie), il sera progressivement aboli).

#### Ouverture des marchés publics

Le principe de non-discrimination entre nationaux et étrangers s'appliquera. Les commandes d'un État central ou régional – en Suisse, Confédération ou canton – devront faire l'objet d'appels d'offres publiques internationales, à partir de 250 000 francs et dès 8,5 millions pour les

constructions. Le système est proche de celui prévu dans l'EEE et les partenaires européens de la Suisse en profiteraient donc, tout comme notre pays qui verrait s'ouvrir les 2 500 milliards du marché mondial des soumissions publiques.

#### Services

Le commerce extérieur suisse dépend fortement des services (industrie, banques, assurances). Il est donc vital pour lui de pouvoir participer, à égalité d'armes, sur un marché mondial évalué à plus de 850 milliards de dollars par an.

#### Propriété intellectuelle

L'accord englobe tous les domaines de la propriété intellectuelle (droits d'auteur et droits voisins, droit des marques, brevets, désignation géographique de provenance, protection des dessins et des modèles, protection des topographies de produits semi-conducteurs, protection des secrets d'affaires), ainsi qu'un dispositif complet de transfert de ces protections dans le droit national (directives de droit administratif, civil et pénal).

En outre, les questions de propriété intellectuelle sont liées aux mécanismes de règlement des différends du GATT. L'accord du GATT propose une base permettant de lutter contre les falsifications de marchandises et la piraterie du droit d'auteur.

Pour la Suisse, qui détient le record mondial de brevets déposés par habitant, l'enjeu est donc d'importance. Le « Swiss made » sera mieux protégé contre les contrefaçons, qui forment 5 % des échanges mondiaux !

LE VOTE HISTORIQUE

**ANCER LA SUISSE  
DANS L'URUGUAY ROUND**

Après la signature de l'acte final de l'Uruguay Round, les parties à l'accord auraient environ une année pour mener à bien la procédure interne d'approbation dans leur pays.

Pour la Suisse, la question se pose-

rait de savoir si, au sens de l'article 89 de la Constitution fédérale, les conditions d'un référendum facultatif seraient réunies. Les critères « adhésion à une organisation internationale » et « contribution majeure à une unification multilatérale du droit » seront en point de mire.

Enfin, l'article 89 de la Constitution fédérale accorde la possibilité au Parlement de soumettre au référendum facultatif un traité de portée importante. En outre, les modifications de lois qui seront nécessaires peuvent toujours être soumises au référendum ordinaire. Après l'entrée en vigueur de l'acte final de l'Uruguay Round, un délai transitoire de six à dix ans permettra aux parties d'adapter leur politique et leurs procédures aux résultats des négociations.

Mais l'adaptation des conditions-cadre du commerce mondial, telle que prévue par l'Uruguay Round du GATT, n'est pas un processus unique

adopté une fois pour toutes. C'est une tâche permanente. Un tel processus comporte des avantages et des inconvénients pour tous les agents économiques. L'Uruguay Round présente, outre de grands avantages pour les industries d'exportation et pour le secteur des services, certains inconvénients, notamment la nécessité de s'habituer à une concurrence plus âpre ou de se défaire de vieilles habitudes. Ces avantages et inconvénients ne sont pas différents de ceux auxquels l'agriculture va devoir faire face. Cette dernière devra en effet, pour la première fois, confronter ses problèmes internes dans un climat mondial de concurrence accrue.

L'Uruguay Round demeure cependant le filet de sécurité contractuel des relations économiques extérieures de la Suisse. Pour un pays qui gagne un franc sur deux à l'étranger, cela représente une chance de créer des emplois et de rester compétitif. ■



BANQUE FRANCO-ALLEMANDE ■

BANQUE FRANCO-ALLEMANDE

## Les entreprises suisses ont leur banque

### Des relations commerciales ...

La Banque Franco-Allemande est la plus ancienne et la plus importante banque à capitaux allemands implantée en France. Sa compétence et son savoir-faire font vraiment d'elle la Banque des relations franco-allemandes.

La Banque Franco-Allemande offre aux entreprises une gamme étendue de services sur mesure et personnalisés. Son dynamisme et son potentiel d'innovation lui permettent de proposer sans cesse de nouveaux produits : gestion de trésorerie informatisée, conseils et opérations de change (DM et autres devises), placements financiers (Sicav domestiques et internationales), ingénierie financière.

### ... aux relations financières.

La vocation européenne de la Banque Franco-Allemande s'exprime par un personnel pluriculturel, une volonté affirmée de participer à l'édification du Marché Unique Européen.

La Banque Franco-Allemande, c'est la qualité du service et du contact d'une banque à taille humaine et la puissance de son actionnaire, la Westdeutsche Landesbank Europa AG - Groupe WestLB - première banque publique allemande.

**BFA** Banque Franco-Allemande  
Deutsch-Französische Bank  
Groupe WestLB Europa

15 Avenue de Friedland - 75008 PARIS - Tél : (1) 40.75.75.00 - Tlx : 630 198 F